

LES GRANDS DE CHEZ NOUS

Ludger Duvernay

*Par Claude Bernier
pour le Comité éducatif de la SSJB de la Mauricie*

En ce dimanche après-midi de septembre, les navires marchands, comme des chevaux fatigués, dorment paisiblement dans le port. L'île Sainte-Hélène baigne dans la lumière éclatante de ce début d'automne. Au loin, de l'autre côté du fleuve, le petit village de Longueuil semble blotti en des draps fleuris. La forêt multicolore, tel un édredon aux teintes les plus variées, s'étend à perte de vue. Avant de nous quitter, l'été étale une dernière fois ses charmes.

À l'ouest, les baraquements des Irlandais de Griffintown et les usines de la Pointe-Saint-Charles contrastent nettement avec la beauté rougeoyante de la nature. Déjà, la grisaille du port de Montréal s'installe. Les navires amarrés au quai laissent échapper des odeurs inconnues. Ici, la nature cède sa place à de vastes entrepôts dont la laideur n'a d'égal que leur utilité. Ces multiples bâtiments aux formes les plus hétéroclites qui s'étendent le long du port nous rappellent que cette ville sert souvent de transit.

À l'est, les faubourgs Saint-Laurent et Sainte-Marie se présentent, en cet automne 1852, comme un immense chantier de construction. En effet, cet été, Montréal a connu le pire incendie de son histoire. Les 9 et 10 juillet, par une chaleur torride, alors que le réservoir Baron, au pied de la montagne, était en réparation, le feu d'une forge s'est attaqué à l'établissement, puis s'est répandu parmi les bâtiments avoisinants, créant une véritable conflagration. Malgré les efforts désespérés déployés par les habitants, toutes les maisons situées à l'intérieur du quadrilatère formé par le chemin du Roi et le chemin des Pins (axe nord-sud), le chemin Saint-Laurent et la ferme Papineau (axe est-ouest), ont été complètement détruites. Pour cette raison, en ce dimanche après-midi, avec l'autorisation de leur évêque, Mgr Bourget, tous les bras valides des Canadiens français travaillent à la corvée générale.

Plus au nord, au pied de la montagne, des communautés religieuses partagent le territoire avec des Écossais. Parmi ceux-ci, les plus cossus se sont construits de vastes demeures le long de la rue Sherbrooke, préférant la tranquillité des boisés au bruit incessant et à l'insalubrité du port. Près d'eux, des institutions catholiques se sont taillées des domaines pour y bâtir des résidences imposantes. Les Récollets se sont départis d'une partie de leur seigneurie pour construire leur collège; les Sulpiciens, à l'étroit sur la rue Notre-Dame, ont emménagé plus au nord; les Sœurs de la Charité, mieux connues sous le nom de Sœurs grises, ont déménagé leur Hôtel-Dieu sur le chemin des Pins, pendant que les religieuses de la Congrégation Notre-Dame recevaient de l'évêché un large terrain pour s'y établir. Et d'autres communautés suivront bientôt.

Comme une fenêtre ouverte sur le fleuve, bien situé au cœur de la ville, le port s'offre, pour une rare fois, à la flânerie des Montréalais. Un large mur de pierres servant de rempart contre les inondations qui menacent chaque printemps la basse-ville constitue une magnifique promenade. Des hommes en

redingote prêtent gentiment leur bras à des dames en robe longue. Toute la bourgeoisie anglophone semble s'y être donné rendez-vous.

Parmi cette foule, un homme, à l'accoutrement modeste, péniblement s'avance. Une toux incessante l'accable. Ses pas se sont arrêtés devant le Marché Bonsecours. À l'exemple des autres promeneurs, ses yeux se tournent vers le dôme de cuivre qui, comme un ciboire d'or inversé, brille de tous ses feux. Surtout, la façade majestueuse impose le respect, fascine le regard. Un sourire s'esquisse sur ses lèvres, laissant deviner la fierté qui l'habite. Ludger Duvernay, sachant que ses jours étaient comptés, tenait à voir cet édifice dont tant de gens lui parlaient. À peine achevé, ce nouveau joyau de l'architecture victorienne lui rappelle que Montréal a beaucoup changé depuis son arrivée, il y a vingt-cinq ans. L'imposant édifice écrase par sa masse la petite chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours, située juste à côté. Ce petit trésor, construit par ses ancêtres, doit maintenant vivre à l'ombre du géant anglophone.

Faisant fi des regards étrangers, le vieil homme s'est assis sur le rebord du mur. Au-delà des navires qui se laissent bercer nonchalamment par les flots, son regard se porte comme naturellement vers le fleuve, cette grande route maritime qui fut jadis la seule voie de communication pour les siens. Il se revoit, jeune homme, alors qu'il n'avait que 18 ans, lors de son premier voyage sur le fleuve. Un ami de son père, venu de Trois-Rivières à Montréal, l'avait convaincu de le suivre pour y ouvrir une imprimerie. Quatre ans auparavant, il avait lu dans un journal qu'un imprimeur cherchait un apprenti. Pour seules conditions, l'offre d'emploi exigeait que ce soit « un *Jenne Garçon* bien élevé et d'honnête famille, sachant lire et écrire la langue *Françoise* ». Il se présenta et fut accepté aussitôt. Il avait donc appris le métier d'imprimeur auprès de Charles-Bernard Pasteur qui publiait alors Le Spectateur de Montréal.

Denis-Benjamin Viger, jeune avocat à la carrière prometteuse, désirait établir des imprimeries dans tous les centres importants où vivaient des Canadiens français. Laissant à Duvernay le choix de l'endroit, il lui avait fourni une aide financière pour acheter son matériel d'imprimerie. Désireux de se lancer en affaires, au cours de l'hiver 1816, l'ancien apprenti, devenu maître en son domaine, était venu visiter Trois-Rivières, et la petite ville lui avait plu. Au printemps, après la fonte des glaces, sur un navire de John Molson qui assurait la navette entre Québec et Montréal, sachant qu'il ne rencontrerait aucun concurrent, il était parti avec armes et bagages pour venir s'installer à Trois-Rivières.

Parce que la population qui savait lire était peu nombreuse, ses débuts comme imprimeur s'avèrent difficiles. Plusieurs s'interrogeaient au sujet de sa réussite. Duvernay revoit encore cette journée du 12 août 1817. Auparavant, il avait répandu le bruit qu'il allait publier un journal. Cette journée-là, plusieurs personnes étaient venues l'encourager à son atelier situé au coin des rues Royale et Plaisance en achetant la première publication du tout premier journal bas-canadien qui ait existé en dehors de Montréal et Québec, La Gazette des Trois-Rivières.

Il se souvient encore de l'enthousiasme qui l'animait à cette époque. Comme il pouvait être naïf ! Il se voyait déjà comme l'intermédiaire essentiel entre ses concitoyens et les députés du Parlement canadien. Pour voter convenablement, chacun devait savoir si ceux-ci s'acquittaient bien de leur mandat, s'ils défendaient toujours les intérêts des Canadiens français. Il savait, pour l'avoir observé à maintes reprises, que bon nombre de députés se présentaient peu à la Chambre. Obligés de gagner leur vie par leurs propres moyens, aucun salaire ne leur étant versé, plusieurs utilisaient leur titre pour se créer des relations plutôt que pour représenter le peuple qui les avait élus.

Duvernay rêvait alors d'éveiller ses concitoyens à l'action civique. Il demandait constamment à ses amis de lui faire parvenir soit des journaux étrangers, soit des livres qui l'informaient de ce qui se passait dans les autres pays. Il suivait avec le plus vif intérêt les transformations sociales et politiques qui se vivaient ailleurs. Un réseau d'informateurs le maintenait à la fine pointe de l'actualité. Ses concitoyens méritaient de bénéficier de ses connaissances. À l'exemple des autres peuples, il croyait que, si les Canadiens français utilisaient leur nombre et faisaient front commun, ils pourraient faire reconnaître leurs droits devant le gouvernement anglais. Que le peuple décide de suivre ses voisins, les Américains, et devienne indépendant comme eux l'avaient fait, quarante ans plus tôt, constituait la perpétuelle hantise du gouvernement anglais.

Le vieil homme se souvient comment ces années avaient été dures. La ville étant si petite et si pauvre, il était difficile d'obtenir des *avertissements*, ce que nous appelons maintenant « des annonces publicitaires ». De plus, presque tout le commerce était entre les mains des marchands anglais. Pour cette raison, il avait dû, en 1819, publier un journal bilingue. Mais les anglophones en voulaient pour leur argent. *No money, no candies*, comme ils disaient si bien ! Dans ces conditions, comment pouvait-il instruire les siens, les amener à prendre conscience de leur force ? Il avait alors trouvé très difficile de louvoyer entre des vents contraires.

Souvent, il avait pensé tout abandonner. Mais pouvait-il laisser toute une partie de son peuple sans information ? Il fallait continuer contre vents et marées ! Heureusement, des amis lui avaient trouvé d'autres emplois qui lui permettaient de survivre. Dès 1819, il devenait inspecteur des incendies, tâche qu'il conservera jusqu'à la fin de son séjour à Trois-Rivières. De plus, comme ses lectures avaient élargi le champ de ses connaissances, on fit appel à ses services pour la construction de ponts et l'amélioration des routes. Finalement, son instruction servit même parfois à la garnison anglaise qui désirait émettre des communiqués dans la langue de la majorité des citoyens.

D'autre part, le travail d'imprimeur n'était pas de tout repos. Pour écrire une simple page, il fallait placer dans un boîtier, un par un, à la main, tous les caractères de métal qui constituaient chaque mot, les fixer solidement pour qu'ils ne se déplacent pas, et remplir tout l'espace avant d'imprimer une page. Ensuite, on fixait le boîtier sur la presse, on le badigeonnait avec de l'encre et on y déposait une feuille blanche. Il suffisait de presser, puis de relever le pressoir et une magnifique feuille imprimée apparaissait. Chaque feuille était imprimée de cette façon. C'était un véritable travail de moine.

Chaque soir, après le souper, Duvernay se rendait à son atelier et y travaillait souvent tard dans la nuit. Il adorait ces soirées de calme et de réflexion, éclairé seulement par une faible chandelle. Parfois, des amis venaient lui rendre visite. Une jeune fille, en particulier, s'intéressait beaucoup à son travail. Avec patience, il lui montrait ses textes, lui racontait ses projets. Ses deux grands yeux crédules buvaient toutes ses paroles. De simple confidente, elle éveilla des gestes plus tendres. Ainsi naquit le grand amour qu'il conserva toute sa vie. Cette journée du 14 février 1825, il la revoit comme si c'était aujourd'hui. Dans cette petite chapelle de la Rivière-du-Loup-en-Haut (Louiseville), alors qu'il faisait un froid de canard, son cœur battait à tout rompre : « Acceptez-vous de prendre pour femme, Marie-Reine Harnois, ici présente ? » disait le prêtre. Il essuie une larme sur sa joue. Jamais il n'avait regretté... Elle lui avait donné sept beaux enfants, dont cinq vivaient encore. De fait, son seul regret, c'était cette incapacité de lui rendre la vie plus facile. En décembre 1837, lors de la révolte des Patriotes, quand il avait dû fuir vers les États-Unis, des amis charitables avaient emmené sa femme et ses enfants à Kamouraska, de peur qu'ils ne subissent des sévices de la part des Anglais. Dans les quelques lettres qu'il avait reçues en exil, elle ne lui

reprochait rien et ne se plaignait jamais. Malheureusement, quand ils s'étaient retrouvés après quatre ans de séparation, elle était malade et épuisée. Quelques mois plus tard, elle mourait dans ses bras. Cette brisure, dans sa vie, resterait irréparable.

De tels souvenirs pèsent lourds sur les épaules du vieil imprimeur ! Reprenant son courage, il s'est levé pour continuer sa marche. Peut-être trouvera-t-il la force de se rendre à la prison Au-pied-du-courant.

Les souvenirs ont repris leur cours. C'était en 1826. L'imprimerie fonctionnait peu. Il rêvait encore de vivre un jour de son métier quand un groupe d'Irlandais vinrent lui rendre visite. Ils cherchaient un homme de métier pour publier leur journal. Ils mirent peu de temps à le convaincre. Cette fois, c'est un traîneau qui ramena ses pénates à Montréal, sur le fleuve gelé. Le 18 janvier 1827, il signait un contrat de location de l'atelier de l'imprimerie sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Le soir même, un groupe de Canadiens français lui demandaient de prendre en charge le journal La Minerve. En une seule journée, il se retrouvait le principal imprimeur de Montréal. Éditer deux journaux n'était pas une sinécure ! Heureusement, d'excellents collaborateurs s'offraient pour le soutenir dans sa tâche.

Ces années avaient été riches en leçons de toutes sortes. Situé au coin des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel, l'atelier de La Minerve se trouvait au cœur du quartier des affaires de Montréal et fournissait les divers imprimés utiles aux hommes d'affaires, aux membres des professions libérales et aux fonctionnaires. Dorénavant, presque tout ce qui s'écrit ou se publie à Montréal doit obligatoirement passer par ses ateliers. De plus, sa famille s'est installée dans la maison voisine, dans cette demeure que certains appelleront plus tard, *la maison du patriote*, à cause d'une statue de bois, cadeau d'un voyageur anonyme, qui fera figure de symbole, durant la période troublée qui va suivre.

Des conditions si favorables méritaient que l'on s'y consacre pleinement. Le tirage qui n'était que de 240 abonnés passa à 1300, en moins de trois ans. C'était un véritable succès pour l'époque ! Un de ses plus brillants collaborateurs, Édouard-Raymond Fabre, avait établi la seule librairie francophone en face des locaux de La Minerve. Ces deux endroits devinrent les lieux favoris de réunion pour tous ceux qui discutaient de l'avenir du pays. Certains députés y furent aussi assidus qu'à la Chambre. Le « papier du bas-Canada », le surnom de La Minerve, publie dorénavant tous les débats de la Chambre. Il fallait informer le peuple. Le vieil homme se rappelle ces discussions interminables... Au début, il voulait rester au-dessus de la mêlée. Il accueillait des partisans de toutes les tendances. L'important, pour lui, c'était *la culture des idées*, peu importait qui les exprimait.

Mais il allait découvrir que les idées conduisent rapidement aux actes. Dès l'automne 1827, quand Louis-Joseph Papineau fut élu président de la Chambre d'assemblée par 39 voix contre cinq, le gouverneur Dalhousie refusa de le reconnaître. La Minerve présenta la situation, prenant parti pour le nouveau président. À la parution du journal, Duvernay fut arrêté et conduit en prison. Pour récupérer sa liberté, il dû verser une caution de 500 livres et manifester une bonne conduite. L'affaire fut portée devant les tribunaux et traîna en longueur. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'un jury déclara un non-lieu. Durant cette période, il se rendit compte que faire de l'éducation politique, défendre les intérêts du pays, favoriser les débats indispensables à la vie démocratique et promouvoir la liberté de presse, était un enjeu enthousiasmant, mais un jeu dangereux. Malgré les risques, il décida de continuer.

Son deuxième emprisonnement s'était prolongé davantage. Les tensions politiques déchiraient alors le Bas-Canada. Le Conseil législatif, composé uniquement des amis du gouverneur, bloquait l'adoption de

toutes les lois votées par la Chambre d'assemblée. Les députés perdaient leur raison d'être. L'Irlandais Tracey écrivit alors dans *The Vindicator*, journal imprimé par Duvernay, que le Conseil législatif était une « nuisance publique ». Il n'en fallait pas davantage. Tous les deux furent arrêtés et conduits sous escorte à la Citadelle de Québec.

Mon Dieu ! que la Citadelle était froide en janvier ! Il se rappelle que, certaines nuits, il fallait marcher constamment pour ne pas mourir gelé. Quarante jours d'enfer ! Le gouverneur le libéra à la mi-février et l'imprimeur mit près de 15 jours à revenir à Montréal. Mais quel voyage ! Le parti Patriote lui avait organisé un retour triomphal. Tout le long du chemin du Roi, chaque village l'accueillait en héros. Les dignitaires voulaient le recevoir chez eux. Avertis à l'avance, les habitants sortaient sur leur perron pour saluer son passage. À son arrivée à Montréal, Papineau, président de la Chambre, lui remit une médaille d'or sur laquelle étaient gravés ces mots : « La liberté du peuple est le Palladium du Peuple. » Au revers, figurait la déesse Minerve, établissant ainsi clairement le lien entre le journal et le travail démocratique qu'accomplissait Duvernay.

Mais son retour à la liberté fut de courte durée. Dès septembre 1836, le shérif Gagy était disculpé après avoir laissé mourir de froid un prisonnier, l'hiver précédent. La Minerve s'éleva fermement contre cette injustice. Condamné pour outrage au tribunal, Duvernay fut condamné à 30 jours de prison. Cette fois, un imposant cortège de patriotes, ouvert par Louis-Joseph Papineau et Jacques Viger, maire de Montréal, le conduisit à la toute nouvelle prison Au-pied-du-courant. Il ne peut s'empêcher de sourire encore en se rappelant ce souvenir. Assis sur un chariot rempli de fleurs, il était littéralement porté en triomphe.

Malheureusement, cette prison dont il aperçoit maintenant le portique, qu'il reconnaît fort bien, allait vivre des heures plus sombres. Au début de 1837, la situation avait encore dégénéré. Le recours aux armes par les patriotes paraissait de plus en plus prévisible et inévitable. Même si lui-même savait qu'une telle façon de faire ne résoudrait rien, il ne pouvait s'opposer aux aspirations légitimes de son peuple. L'exaspération des militants avait atteint un point de non-retour. Le 26 mai, il avait été élu sans opposition député de Lachenaie. Convoquée le 18 août, la Chambre d'assemblée fut envahie par tous les députés patriotes habillés avec l'étoffe du pays. Et Duvernay ne faisait pas exception. Le message était clair. On invitait le peuple à boycotter tous les produits anglais. Le gouverneur, Lord Gosford, ne pouvait supporter une telle attitude. La Chambre fut prorogée peu après. Le député Duvernay n'avait siégé que huit jours.

Le 23 octobre, plus de 5 000 personnes assistèrent à l'assemblée des six comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu. Dans la soirée du 6 novembre, un violent affrontement se produisit à Montréal entre les membres du *Doric Club* et les Fils de la liberté. L'imprimerie du *Vindicator*, journal du patriote irlandais O'Callagan, fut saccagée. L'établissement de Duvernay se vit menacé de subir le même sort. Le 16 novembre, lord Gosford lança des mandats d'arrestation contre 26 patriotes influents, dont Duvernay. Lorsque les huissiers se présentèrent à l'atelier de La Minerve, l'imprimeur avait déjà pris la fuite. Au cours de la nuit, des amis étaient venus chercher sa femme et ses enfants pour les conduire en lieu sûr.

Les souvenirs sont toujours bien présents dans son esprit. Il savait que les habitants, munis de fourches et de vieux fusils de chasse, ne feraient pas le poids devant le bataillon anglais de John Colborne, qui venait d'arriver de la Nouvelle-Écosse. C'est pourquoi il fallait demander de l'aide des États-Unis. Il se rendit alors au Vermont, où des amis vinrent lui annoncer la victoire de Saint-Denis, mais surtout les défaites sanglantes de Saint-Charles et de Saint-Eustache. Dès janvier, il apprit que le gouverneur Gosford avait conclu une entente avec le président américain. Ce dernier n'interviendrait pas, et si des Canadiens

recrutaient une armée sur son territoire, ils seraient aussitôt mis sous arrêt. Il conclut de lui-même que les jeux étaient faits. Il fallait donc survivre, ne sachant pas quand il pourrait rentrer au Canada.

Sans argent, il avait d'abord essayé de vivre de son métier. Mais les conditions étaient difficiles. Avec plusieurs compagnons d'infortune, il ouvrit une petite imprimerie à Swanton où plusieurs patriotes s'étaient réfugiés. Mais la population était si peu nombreuse... Il déménagea finalement à Burlington où il trouva des débouchés plus facilement. Grâce à son travail, il put aider d'autres patriotes. Mais le découragement s'était emparé de toutes ces âmes désespérées. L'alcool devenait souvent le seul refuge.

Pendant ce temps, à Montréal, la situation avait radicalement changé. Le gouvernement qui s'était réjoui d'abord du départ des patriotes avait déchanté rapidement. Le commerce s'était complètement effondré. Les marchands anglais réclamaient maintenant le retour à la normale. M^{Br} Bourget, lui-même, était venu rencontrer Duvernay à Burlington, lui affirmant que le nouveau gouverneur était disposé à une armistice générale. Mais ce dernier préférait ne pas bousculer les événements. L'imprimerie qu'il avait mise sur pied fonctionnait bien et il savait qu'il ne pourrait récupérer tous ses biens à Montréal. Mieux valait faire des économies ici.

Finalement, Louis-Hippolyte La Fontaine, qui apparaissait comme le successeur de Papineau, ne pouvait pas se passer de l'appui d'un journal. Ses organisateurs jouèrent les ambassadeurs auprès de l'imprimeur et le convinquirent de reprendre la direction de La Minerve. Il accepta, à condition de ne pas renier ses anciens principes, tout en tenant compte de la nouvelle conjoncture politique. Il revint à Montréal en 1842, reprit la publication du journal qui, dès la première année, devint le plus important et le plus influent de Montréal. Mais le feu sacré avait perdu de son intensité. Il rêvait de créer d'autres institutions qui assureraient la survie des Canadiens français.

Le vieil homme était maintenant assis devant la prison Au-pied-du-courant. Juste devant lui, en face du grand portique, les bourreaux avaient construit jadis un échafaud. Douze de ses amis s'étaient balancés au bout d'une corde. Les visages des Lorimier, Duquette, Sanguinet, et les autres, défilaient devant ses yeux comme autant de fantômes qui revenaient hanter ses souvenirs. Tous ses anciens amis seraient-ils morts en vain ? Le peuple devait se souvenir d'eux.

En mars 1834, il avait fondé la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*. Chaque membre de cette société secrète devait fournir et lire un essai sur la politique ou la littérature. Au mois de juin de la même année, il eut l'idée de doter les Canadiens français d'une fête nationale annuelle, qui serait célébrée le 24 juin. Il s'était occupé lui-même des préparatifs. Soixante convives parmi les personnes les plus influentes de Montréal s'étaient rassemblées dans le jardin de Jean-François Mc Donell. Ce banquet était avant tout une manifestation politique. Tous les participants, chacun à sa façon, rendirent un hommage au peuple.

Dès son retour, les membres fondateurs de la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera* étaient venus le rencontrer et lui avaient demandé d'organiser la fête de la Saint-Jean, en juin, mais aussi de réorganiser la société nationale, rêve qu'il caressait depuis longtemps. Pour cette raison, le 9 juin 1843, au Marché Sainte-Anne, devant une imposante foule, il avait présenté l'**Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal**. Nommé commissaire-ordonnateur, il détenait un poste clé qui, tout en lui conférant la responsabilité des affaires courantes, lui permettait de donner à la société ses lignes directrices et ses buts. La charte, obtenue en 1849, stipulait que cette société de bienfaisance avait été établie dans le but d'aider et de secourir les personnes d'origine française et de contribuer à leur progrès moral et social. Dès les premières années,

tous les notables canadiens-français se firent un devoir d'appartenir à la société. L'assemblée de 1843 avait nommé comme président, Jacques Viger, maire de Montréal. L'année précédente, c'est lui, le premier commissaire-ordonnateur, qui avait hérité du poste. On voulait souligner sa participation exceptionnelle, disait-on.

Le soleil baisse. Les jours sont plus courts en septembre. Déjà, l'ombre recouvre tout le devant de la prison. Le vieil homme, encore perdu dans ses pensées, s'est remis en marche sur le sentier du retour. Ces trottoirs de bois, souvent mal entretenus, qui longent le chemin du Roi, ne sont pas de tout repos pour un homme de son âge.

Les poumons brûlés par les émanations d'encre, épuisé par des tâches trop nombreuses et de longues nuits de travail, Ludger Duvernay mourut quelques mois plus tard. On lui fit des funérailles nationales. Tous les dignitaires canadiens-français suivirent son cortège et lui rendirent hommage.
